



PRÉFET DE LA RÉGION CENTRE

Direction Régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement

Secrétariat général
Unité communication

COMMUNIQUE DE PRESSE

Date : 28 février 2011

Renforcement de digue à Saint Père sur Loire : les travaux se poursuivent

Afin de protéger les habitants du val d'Ouzouer des inondations lors des crues de la Loire, des digues (aussi appelées levées), ont été construites.

Pour améliorer le niveau de protection offert, le renforcement de ces digues a été engagé dans le cadre du Plan Loire Grandeur Nature, financé par l'État et les collectivités locales dans les années 60.

A Saint Père sur Loire la section située à l'aval du pont de la D948 était le dernier secteur de ce val à ne pas avoir fait l'objet de travaux de renforcement des digues, du fait de la présence d'habitations de part et d'autre de la levée, ainsi que le passage de nombreux réseaux qui empêchait d'envisager un simple apport de matériaux.

Le chantier, débuté le 21 janvier dernier, suit son cours

- La solution proposée par les services de l'État a donc été de mettre en place un rideau de palplanches métalliques de 12 mètres de hauteur, directement dans le corps de digue pour établir ainsi une barrière étanche. Le coût de ces travaux s'élève à environ 700 000 € TTC.
- Le traitement des réseaux (gaz, eau potable et eaux usées) a demandé l'intervention simultanée de plusieurs entreprises sur le carrefour de la RD60 et les rues de Sologne et du Vieux Bourg. Ces travaux ont permis que les différentes canalisations ne constituent plus des points faibles pour la levée.
- A la demande de la commune de Saint Père et pour ne pas engendrer de frais de gestion supplémentaires par la création d'un poste de relevage, seule la canalisation des eaux usées (maintenue en système gravitaire) traversera le rideau de palplanches. Toutes les sujétions nécessaires ont donc été prévues pour que ce point particulier reste bien étanche en cas de crue.

- Après des essais de convenance concluants, la mise en place des palplanches se poursuit le long de la RD60.

Lorsque celles-ci seront placées dans le corps de digue, la chaussée sera restaurée et la « banquette » (talus de faible hauteur côté Loire) sera remise en place. Le résultat des travaux ne sera pas visible, mais la digue ainsi renforcée offrira une meilleure résistance en cas de crue.

Les travaux devraient être terminés dans le courant du mois de mars.

Les nuisances limitées au maximum pour les riverains

Bien que le chantier soit une source de nuisance pour les riverains, des mesures ont été prises pour les limiter au maximum.

En concertation avec le conseil général, il a été décidé de maintenir la circulation sur la chaussée (parfois en neutralisant une voie) pendant toute la durée du chantier.

L'outil vibrant est un outil haute fréquence, ce qui permet de limiter à la fois le bruit et les vibrations. Des constats d'huissier ont été effectués en début de chantier dans les habitations et le suivi de vibrations est réalisé tout au long du chantier et lors de points particuliers, par le Laboratoire Régional des Ponts et Chaussées de Blois. Les mesures ont montré que le niveau de vibration est correct et conforme à la réglementation.

Les travaux sur les réseaux ont tous été réalisés sans coupure, à l'exception de l'eau potable durant quelques heures.

Les différents acteurs du chantier sont particulièrement sensibles à la compréhension des riverains et des usagers et s'efforcent de les gêner le moins possible.

Les partenaires :

- DREAL Centre, DDT du Loiret,
- Plan Loire Grandeur nature avec des financements
 - ✓ Conseil général du Loiret
 - ✓ Région Centre

Contact presse : Gérard DUSSOUBS – Chargé de communication
Téléphone : 02 36.17.45.39
gerard.dussoubs@developpement-durable.gouv.fr
Virginie CONTEMORI – Unité de communication
Téléphone : 02 36 17 45 38
virginie.contemori@developpement-durable.gouv.fr